



Le lettré zélé

Homme de lettres hyperactif et altruiste infatigable, Mensah Hemedzo combine avec talent sa thèse universitaire avec sa carrière d'écrivain et son engagement humanitaire au Togo, son pays d'origine. Passionné de littérature depuis son plus jeune âge, c'est presque par hasard qu'il a choisi d'en faire son métier. [Anais Schaeffer]

Titulaire d'un baccalauréat scientifique, Mensah Hemedzo ne se destinait pas d'emblée à une carrière littéraire. Dans un premier temps, c'est à la médecine qu'il songe. *"Malheureusement, se souvient-il, je suis arrivé trop tard pour les inscriptions, je me suis donc dirigé vers les sciences naturelles, en pensant récupérer la deuxième année de médecine après ma licence, mais j'ai abandonné après deux mois !"* Après plusieurs mois d'hésitation, il décide d'intégrer la licence en lettres modernes à Lomé, une nouvelle pas très bien accueillie par sa famille : *"Ma mère a mal vécu ma réorientation. Pour elle, je n'avais pas su concrétiser les espoirs qu'elle avait fondés sur moi."*

Malgré tout, il manifeste un grand intérêt pour ses études et écrit même un premier roman, *Ainsi soit-il*, durant sa première année de licence - roman qu'il réadaptera et publiera sous le titre *La loi du bouc émissaire* à Strasbourg en 2007. Une fois sa maîtrise en lettres modernes en poche, il décide de passer quelques mois de vacances chez des amis en France. Après plusieurs tentatives infructueuses, son visa lui est enfin accordé, notamment grâce à l'intervention personnelle de Dominique de Villepin, alors ministre des Affaires étrangères. Mensah Hemedzo se souvient de son premier contact avec Strasbourg, au cours de l'hiver 2004 : *"Deux jours après mon arrivée, je me suis retrouvé sur des skis ! C'était horrible. J'ai passé plus de temps à terre que debout et je me suis sérieusement demandé s'il était normal d'avoir aussi froid."* Il rentre au Togo trois mois plus tard et obtient un visa pour étudier en France. Il s'inscrit alors en DEA de littérature française, générale et comparée et études dramaturgiques à l'Université

Marc Bloch. Un an plus tard, il débute une thèse consacrée à l'histoire littéraire du théâtre togolais. *"J'ai décidé de faire une thèse pour être docteur en lettres, à défaut de pouvoir l'être en médecine"*, dit-il en souriant.

En 2007, les bénéfices engendrés par la publication de son premier roman grâce à l'association *Plumes 2 Cœurs**, qu'il crée avec six amis alsaciens, contribuent au financement du projet humanitaire baptisé *"Un livre, une école"* : la construction d'un collège dans la ville de Nyogbo-Agbétiko (Togo) est lancée. De 2008 à 2009, plus de 60 bénévoles, alsaciens pour la plupart, prennent part aux travaux grâce auxquels 250 élèves togolais disposent aujourd'hui de structures décentes pour étudier.

Malgré son désir de rentrer au Togo, Mensah Hemedzo a pourtant choisi une autre voie : *"Certains de mes compatriotes, désireux de retourner travailler au Togo après leurs études en Europe, ont finalement dû s'expatrier en raison du régime politique en place dans mon pays. Au Togo, ce sont les politiques qui engendrent la "fuite des cerveaux" ! J'espère très sincèrement qu'ils mettront enfin en place une politique de retour au pays digne de ce nom."* En novembre dernier, il s'est installé à Montréal, au Canada, où il espère trouver un emploi de professeur de français. Il y a obtenu le titre de résident permanent, ce que lui a toujours refusé la France. Aujourd'hui, Mensah Hemedzo cherche un éditeur pour son dernier roman, *Dans la vallée de Babel*, sur le clonage et la bioéthique, et se prépare pour de nouvelles aventures, nord-américaines cette fois.

* Pour plus d'informations sur *Plumes 2 Cœurs*, rendez-vous sur le blog de l'association : <http://plumes2coeurs.blogspot.com/>

Savoir(s)

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

n°5 Janvier 2010 Trimestriel 1,5 €

OGM détruits à Colmar : l'incompréhension

Islamologie : une approche résolument scientifique

La protection des travailleurs en Europe, des règles à revoir

▼ Mensah Hemedzo

en quelques dates

➤ 1997
Baccalauréat scientifique au Togo.

➤ 2004
Maîtrise en lettres modernes au Togo puis arrivée à Strasbourg.

➤ 2005
Première année de thèse à Strasbourg, intitulée *"Histoire littéraire du théâtre togolais de 1965 à 2005"*.

➤ 2006
Création de l'association *Plumes 2 Cœurs*.

➤ 2007
Publication de *La loi du bouc émissaire*, éd. *Plumes 2 Cœurs*.

➤ 2009
Départ pour le Canada.

Sport et compétition



DOSSIER Sport et compétition

Les racines du sport 8/9
Un spectacle planétaire 10/11
Et la santé ? 12



ACTUS
Cannibalisme galactique 3
Math-info : cap sur la réussite 3
Du nouveau à la Confédération des jeunes chercheurs 3
Le manchot pygmée face au changement climatique 4
Lycéens, rendez-vous aux JU et faites vos vœux ! 4
Des étudiants de l'EM Strasbourg en Afrique du Sud 4



ENTRETIEN
OGM détruits à Colmar : l'incompréhension 5

MÉTIER
Les fées de l'accueil 6

FORMATION
Islamologie : une approche résolument scientifique 13
Statistiques gagnantes 14
Babel en septembre : 15 jours pour mieux parler français 15



RECHERCHE
La protection des travailleurs en Europe, des règles à revoir 16
Les châteaux forts, entre grandeur et servitudes 17
Une expérience démocratique innovante ? 18/19

Blue Jimp, transfert réussi porté par Conectus Alsace® 20
La métabolomique contre le cancer 20



CULTURE
Identités "Moi, je..." 21
Interroger l'image par l'image 22
Penser le développement durable urbain 23
Éco-guide durable 23
Théâtre et politique 23
Réflexions sur une esthétique de l'outrage 23
Savoir(s) en commun : Identités 23



PORTRAIT
Mensah Hemedzo
Le lettré zélé 24

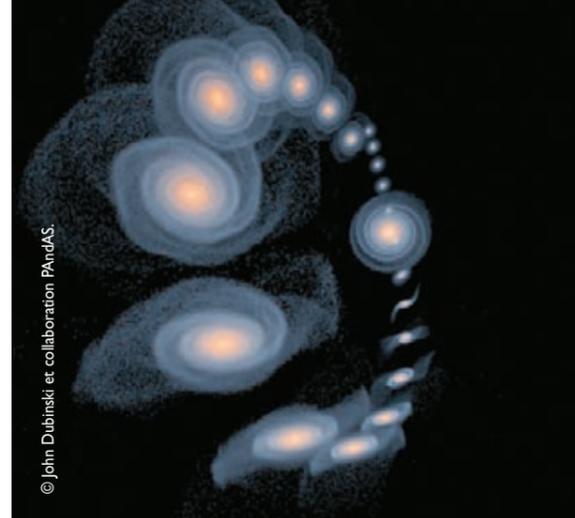
> **Université de Strasbourg**, CS 90032, 67081 Strasbourg cedex
> Tél. +33 (0)3 68 85 00 00
> Site web : www.unistra.fr
> **Directeur de la publication** : Alain Beretz
> **Rédacteur en chef** : Eric Heilmann
> **Coordination de la publication** : Caroline Laplane et Agnès Villanueva
> **Contact de la rédaction** : Service de la communication de l'Université de Strasbourg
> Tél. +33 (0)3 68 85 11 40
> **Comité de rédaction de ce numéro** : Anne-Isabelle Bischoff, Sylvie Boutaudou, Mathilde Élie, Eric Heilmann, Caroline Laplane, Frédéric Naudon, Isabel Pellón, Agnès Villanueva, Frédéric Zinck
> **Ont participé à la rédaction de ce numéro** : Anne-Isabelle Bischoff, Sylvie Boutaudou, Sophie Kolb, Caroline Laplane, Frédéric Naudon, Isabel Pellón, Anais Schaeffer, Prisca Simler, Agnès Villanueva, Frédéric Zinck.
> **Photographies** : Bernard Braesch (sauf mention)
> **Conception graphique et maquette** : Long Distance
> **Imprimeur** : OTT
> **Tirage** : 16 500 exemplaires
> **ISSN** 2100-1766
> **n° commission paritaire** : 0610 B 05543
> **Savoir(s) est téléchargeable à partir du site de l'Université de Strasbourg** www.unistra.fr
> **Pour envoyer vos suggestions au comité de rédaction, un courriel est à votre disposition** : mag@unistra.fr

Erratum
Dans le numéro 2 de Savoir(s), nous avons omis l'indication du crédit photo représentant le campus de la page 4. Ce cliché a été réalisé par Pascal Disdier, photographe au CNRS.

édito

Éric Heilmann, qui a assumé jusqu'à ce numéro la rédaction en chef de *Savoir(s)*, vient d'être nommé professeur à l'Université de Dijon. Il a porté avec succès *ulp.sciences*. Depuis le début de l'année 2009, il a été l'un des principaux artisans de la nécessaire mutation du magazine. Le travail engagé doit se poursuivre. La nouvelle Université de Strasbourg est en effet confrontée aux immenses potentialités et aux défis qu'ouvre le nouveau cadre de l'autonomie. Quelle est la place d'un magazine d'information dans ce nouveau contexte ? Nommé directeur éditorial par le président Alain Beretz, c'est à cette question que je vais m'atteler dès maintenant. Une des missions de *Savoir(s)* est de faire connaître, inlassablement, à l'extérieur de l'université comme au sein de ses différentes composantes, la richesse pluridisciplinaire de ses laboratoires de recherche aussi bien que la pertinence des formations qu'elle propose. Une autre de ses missions est d'être le support des liens que l'université noue avec ses partenaires. L'université autonome a vocation de devenir une véritable "cité du savoir". Ce magazine joue, dans cette perspective, un rôle essentiel de média d'information sur tous les aspects de la vie de la communauté universitaire et de son insertion dans son environnement régional. Il nous offre ainsi l'opportunité d'être à la fois un lieu de parole où tous les points de vue seront représentés de façon équilibrée, et un des creusets où se forgeront les valeurs de l'université de demain. *Savoir(s)* doit aussi affiner son positionnement original, entre les outils de communication institutionnelle interne, les supports de communication scientifique, les instances de concertation et de consultation qui sont entrain de se développer dans notre université. On le voit, c'est un chantier passionnant. Il ne se conduira pas sans la participation active des lecteurs, qu'ils appartiennent à la communauté universitaire ou qu'ils se recrutent parmi nos partenaires extérieurs, souvent très attentifs à ce qui se passe dans l'université. Leurs regards, leurs critiques, leurs apports nous aideront à progresser et à adapter toujours mieux *Savoir(s)* aux réalités d'une université en mouvement.

Philippe Breton
Directeur éditorial



© John Dubinski et collaboration PAndAS.

Projection stroboscopique obtenue à partir de la simulation numérique du passage de la galaxie du Triangle à proximité de celle d'Andromède. La simulation suggère que la galaxie du Triangle va bientôt être absorbée par Andromède.

RECHERCHE

CANNIBALISME GALACTIQUE

Les connaissances actuelles sur l'évolution des galaxies conduisent à proposer un scénario dans lequel celles-ci deviennent de plus en plus massives par l'absorption de plus petites galaxies. Ce "cannibalisme galactique" a été confirmé récemment par une équipe internationale de chercheurs dont certains appartiennent à l'Observatoire astronomique de Strasbourg*. La tâche n'a pas été facile car les galaxies étant très éloignées, il est très difficile d'observer les halos d'étoiles qui les composent. Commencées en août 2008, ces observations se poursuivront jusqu'en janvier 2011. Les premiers résultats sont déjà encourageants. En analysant les observations du télescope Canada-France-Hawaï à l'aide d'un modèle de simulation numérique, les chercheurs ont pu constater que la galaxie Andromède aurait commencé à "avalier" sa petite compagne, la galaxie du Triangle, il y a quelques milliards d'années. Comment sont-ils arrivés à ces conclusions ? Les chercheurs ont pu observer les halos d'étoiles autour d'Andromède et ils en ont conclu que les nombreuses étoiles dessinant des structures lumineuses extrêmement étendues autour d'Andromède n'ont pas pu être formées par Andromède elle-même. En réalité ces structures lumineuses seraient la conséquence des effets de marée arrachant gaz et étoiles à la galaxie du Triangle et aux autres galaxies naines lors du passage d'Andromède près de celles-ci. Ces observations montrent aussi, pour la première fois, que le nombre observé de galaxies naines autour de galaxies massives est très proche des prédictions théoriques.

I.P.

* Unité mixte de recherche Université de Strasbourg / CNRS 7550

Contact :
Rodrigo Ibata
Tél. 03 68 85 23 91
ibata@astro.u-strasbg.fr

FORMATION

MATH-INFO : CAP SUR LA RÉUSSITE

L'UFR de mathématique et informatique expérimente depuis la rentrée 2008-2009 la mise en place d'une organisation originale des études en semestres dédoublés pour tout le cycle de licence.

Ainsi, pour la première année de licence, après un premier semestre forcé unique pour les néo-bacheliers qui arrivent à l'université, les étudiants qui ont échoué aux examens de fin de premier semestre se voient proposer de refaire un premier semestre sur la période de printemps, pendant que les autres poursuivent en S2. "Auparavant, quels que soient les résultats aux examens de S1, tout le monde poursuivait en S2 avec l'espoir de rattraper les examens de S1 à la seconde session, explique Rutger Noot, directeur de l'UFR. De fait, c'était très illusoire, d'autant que les enseignements en S2 sont vraiment dans la continuité de ce qu'on a appris en S1 : si on rate l'examen de S1 en algèbre, il y a très peu de chance qu'on arrive à comprendre le cours d'algèbre en S2".

Cette nouvelle organisation des études a démarré au printemps 2009. Sur les 160 étudiants formant l'effectif de la première année de Licence, 120 ont poursuivi en S2, tandis que 40 recommençaient en S1. La même organisation a été mise en place en deuxième année et elle est étendue à tous les semestres de la licence à partir de cette année universitaire.

"On a encore peu de recul pour juger de l'efficacité de la formule, mais les premiers résultats sont très encourageants, estime Rutger Noot. Par exemple, si on compare les résultats des redoublants du S3 avec ceux des étudiants qui repassaient les examens de S3 à la deuxième session de 2008, le taux de réussite a triplé".

"Le système présente aussi des avantages collatéraux, précise Stella Marc-Zwecker, responsable du L2 informatique. Il permet à ceux qui ont mal démarré de se reprendre sans perdre toute une année, et aussi à ceux qui se sont trompés de voie de se réorienter pour l'année suivante dans les temps, et en gardant le bénéfice des UE acquises. Comme le responsable de filière doit voir chaque étudiant ayant échoué à la validation de son semestre, le suivi est plus individualisé, on détecte mieux les étudiants "fantômes". Ce système nous permet aussi d'accueillir au printemps des étudiants en provenance d'autres formations. Ainsi, on accélère la progression des étudiants ayant rencontré des difficultés passagères, et la réorientation de ceux qui ont fait un mauvais choix".

C.L.

Bref, un premier bilan positif, malgré quelques difficultés matérielles inévitables, induites par le dédoublement des cours. Une réorganisation qui permet d'améliorer les taux de réussite en licence de math-info.



DU NOUVEAU À LA CONFÉDÉRATION DES JEUNES CHERCHEURS

Élue en septembre 2009, Emmanuelle Ebel, nouvelle présidente de la CJC⁽¹⁾ pour un an, est une doctorante de l'Université de Strasbourg en sciences humaines.

Quels chantiers menez-vous actuellement ?

Notre priorité est de bien informer les jeunes chercheurs via les associations locales. Avec l'autonomie des universités, il faut maintenant défendre nos droits dans chaque université. Un des chantiers importants concerne la part des jeunes chercheurs étrangers dont la couverture sociale est gérée via le Ministère des affaires étrangères et le dispositif Eglise. Ce système révèle des incohérences. En cas de maladie chronique, d'accident, de grossesse, survenus après l'arrivée en France du jeune chercheur étranger, le système actuel ne l'indemnise pas, ce qui est un vrai problème.

Nous allons aussi travailler à un guide du doctorat avec l'Andes⁽²⁾ et allons engager une réflexion sur les conditions de travail des jeunes chercheurs. Enfin, nous espérons pouvoir proposer des critères d'évaluation de la formation doctorale à l'Aeres⁽³⁾ afin de mettre à jour les bonnes pratiques.

Aujourd'hui, si beaucoup d'enseignants-chercheurs titulaires nous soutiennent, il faut que l'on tende davantage vers la reconnaissance de notre travail afin que la société puisse prendre la mesure de notre potentiel d'innovation. Dans le paysage national, à côté des 20 000 professeurs et 40 000 maîtres de conférences et assimilés, nous sommes en tout 70 000 jeunes chercheurs (doctorants, docteurs en CDD, ATER, etc.). Plus de la moitié de la recherche en France provient des jeunes chercheurs, ce qui n'est pas anodin.

A.V.

- (1) La Confédération des jeunes chercheurs est une fédération nationale de près de 35 associations locales et nationales de doctorants.
- (2) Association nationale des docteurs.
- (3) Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

C.L.

LE MANCHOT PYGMÉE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Manchot pygmée avec son enregistreur sur le dos, dans la main d'un chercheur. Crédit photo : Yan Ropert-Coudert

Une étude réalisée par des chercheurs de l'Institut pluridisciplinaire Hubert Curien* (IPHC) en collaboration avec leurs collègues australiens et japonais montre que les manchots pygmées trouvent plus difficilement à manger quand surviennent des événements météorologiques extrêmes. Depuis 2004, les chercheurs ont étudié le comportement de prédation des manchots pendant leurs sorties en mer entre l'Australie et la Tasmanie. Ils ont fixé des appareils miniaturisés sur le dos des manchots grâce auxquels il a été possible d'enregistrer la profondeur des plongées, la température de l'eau et les accélérations lorsque les manchots rencontrent une proie. Les chercheurs ont découvert

qu'en 2005, une année à tendance climatologique *La Niña*, caractérisée par peu d'orages et donc un mélange des eaux de surface plus faible, la température de l'eau chute brusquement à une profondeur de 20-25 mètres. Cette profondeur correspond à la couche de transition thermique rapide où les manchots rencontrent le plus de poissons qui sont leurs proies favorites. Au contraire, pendant l'année 2006, une année marquée par le phénomène *El Niño*, caractérisée par des orages violents et un mélange d'eaux plus important, les chercheurs ont trouvé que la température de l'eau était relativement homogène. De ce fait, les manchots rencontraient moins de proies car celles-ci ne se trouvaient pas concentrées à une profondeur préférentielle mais dispersées dans toute la colonne d'eau. Reste à savoir si ce mécanisme provoqué par le changement climatique affectera aussi d'autres animaux marins et si ceux-ci seront capables de s'adapter. Affaire à suivre...

I.P.

* Unité mixte de recherche Université de Strasbourg / CNRS 7178

Contact :

Yan Ropert-Coudert. - Tél. 03 88 10 69 36 - yan.ropert-coudert@c-strasbourg.fr

LYCÉENS, RENDEZ-VOUS AUX "JU" ET FAITES VOS VŒUX !



À quelques semaines de l'ouverture du portail Admission post-bac, la 34^e édition des "JU" permet aux lycéens de clarifier leur projet d'études dans l'enseignement supérieur.

Les Journées des universités et des formations post-bac se tiendront les 4 et 5 février de 9h à 17h au Palais de la musique et des congrès de Strasbourg. Organisée par l'Université de Strasbourg, le Service académique d'insertion et d'orientation (SAIO) et l'ONISEP, cette manifestation présente chaque année plus de 500 formations et accueille environ

20000 visiteurs. Grâce à la participation de plus de 120 établissements liés à l'enseignement supérieur, ce salon, sans équivalent en Alsace, permet aux lycéens de rencontrer les enseignants et les étudiants des formations qui les intéressent (licences, DUT, BTS, écoles d'ingénieur, classes préparatoires, etc.), de préparer leur future vie d'étudiant (logements, bourses, restauration, activités sportives ou culturelles...) ou encore de s'informer sur les possibilités d'études à l'étranger. Entrée libre.

Plus d'infos : www.ju-strasbourg.org

VUE D'ICI ET D'AILLEURS



Des étudiants de l'EM Strasbourg en Afrique du Sud

9 étudiants de l'École de management de Strasbourg (4 français, 5 étrangers) ont participé à un voyage d'étude en Afrique du Sud. Pendant une semaine, du 27 avril au 2 mai 2009, ils ont été accueillis à la Business school de l'Université de Stellenbosch. Organisé dans le cadre d'un programme d'échanges entre les deux écoles de commerce, ce voyage a été cofinancé par la Chambre de commerce et d'industrie du Bas-Rhin, dont les adhérents sont demandeurs d'informations sur certains secteurs de l'économie sud-africaine : l'activité viticole (l'Afrique du Sud est un producteur de vin réputé), les entreprises spécialisées dans la sécurité des biens et des personnes, et les fabricants d'objets en plastique.

Les étudiants de l'École de management de Strasbourg ont bénéficié d'une série de cours, en anglais consacrés à un tour d'horizon des réalités sud-africaines : économie, politique, histoire, anthropologie... Parallèlement, ils ont pu visiter des entreprises et quelques sites touristiques mythiques (Robben Island, Cape Town). "La visite des townships du Cap me laissera un souvenir mémorable", témoigne Jonathan Muller, un étudiant, marqué par la grande diversité de la société sud-africaine (the "rainbow nation").

Par petits groupes, les étudiants ont réalisé une étude pour chaque secteur économique intéressant la CCI, avec l'aide des enseignants de la business school. Les rapports ad hoc ont été remis au donneur d'ordre au retour d'Afrique du Sud.

"C'était vraiment très enrichissant, conclut Kevin Mac Gabhann, professeur de langue et de business à l'EM Strasbourg, qui a accompagné le groupe d'étudiants. Une belle expérience humaine, qui nous a permis aussi de faire un gros travail de réseau. J'espère que les liens avec la Business school de l'Université de Stellenbosch iront en se renforçant avec des échanges d'autres étudiants, mais aussi d'enseignants".

Caroline Laplane

Plus d'infos :

<http://www.em-strasbourg.eu/formations/programme-grande-ecole-international-12.html>



Les 70 pieds de vigne transgéniques coupés.

OGM détruits à Colmar : l'incompréhension

En 2005, l'Inra⁽¹⁾ de Colmar lance un programme de recherche pour protéger la vigne de la virose du court-noué. Soixante-dix pieds de vigne avec porte-greffes OGM⁽²⁾ sont plantés. L'Inra constitue au préalable un comité local de suivi d'une dizaine de personnes – un chercheur, des viticulteurs, des représentants d'Alsace nature, de la Confédération paysanne, d'une association de consommateurs, etc. – pour "co-construire" les conditions d'acceptation de cette expérience. Le 7 septembre 2009, tous les pieds de vigne sont coupés par un opposant aux OGM. Le 30 septembre, le tribunal administratif de Strasbourg annule l'autorisation de planter des porte-greffes génétiquement modifiés. Des explications sur cette rocambolesque histoire avec Jean Masson, président de l'Inra de Colmar et Michel Breuzard, président d'Alsace nature Haut-Rhin et membre du comité de suivi.

Pourquoi avoir chargé le comité de suivi de travailler sur la mise en œuvre d'une solution OGM ? D'autres voies de recherche n'étaient pas possible ?

> **J. Masson** En 2003, l'expérience n'était envisageable que si le protocole de recherche était déterminé par les scientifiques et discuté ensuite par le comité de suivi. Ce n'est qu'en 2005 que le comité a co-construit un programme de recherche visant à évaluer d'autres méthodes, notamment agrobiologiques, pour lutter contre le court-noué. Il a été lancé en octobre 2009.

> **M. Breuzard** En 2005, nous ne souhaitons pas cautionner cette expérience OGM. Nous avons donc déposé un recours contre l'autorisation accordée par le ministre de l'Agriculture de planter les ceps transgéniques. En revanche, nous étions convaincus qu'il ne fallait pas que la société civile laisse les experts travailler tous seuls. Nous avons donc rejoint le comité.

Quelles sont les conséquences de l'arrachage ?

> **J. M.** Nous ne pouvons plus étudier l'éventuel impact des porte-greffes OGM sur l'environnement. Contrôler par exemple que des gènes ne se transmettent pas du porte greffe vers le greffon ou vers des bactéries du sol.

> **M. B.** Cet acte nous prive d'un potentiel réel de recherche et plonge les écologistes dans l'embarras. Sur la demande du comité de suivi, l'Inra avait pris toutes les précautions garantissant la non-dissémination des OGM. Le principe de précaution implique l'instauration d'un débat contradictoire, ouvert et transparent. Le comité a pleinement joué ce rôle. Que faut-il donc de plus ?

Peut-on comprendre le geste de l'arracheur ?

> **M. B.** Ce geste radical traduit un mal-être. Il pose question. Ce n'est pas de la désobéissance civique car c'est

un acte isolé. J'aurais mieux compris si l'arrachage avait eu lieu en 2005. La recherche publique doit pouvoir lever les incertitudes liées aux OGM. Casser l'éprouvette n'est pas une solution.

> **J. M.** Non, car contrairement aux actions des "Faucueurs volontaires", violentes mais signifiant également "écoutez-nous", cet arrachage n'est pas basé sur une discussion et un choix collectifs.

Que pensez-vous de la décision du tribunal administratif de Strasbourg ?

> **M. B.** Je vous avouerais que j'avais oublié que cette procédure courait encore. Quatre ans pour dire si l'essai est conforme au droit ou non, c'est long, et bien tardif en cas de réel problème.

> **J. M.** Le tribunal sanctionne un vice de procédure. Il manque cette phrase dans le document déposé par le ministère de l'Agriculture : "Vous devrez établir

un rapport annuel sur l'impact environnemental dix ans après les essais". Ce que le comité de suivi avait décidé de sa propre initiative dès 2005.

Quel est l'avenir du comité de suivi et donc de la "co-construction" ?

> **J. M.** Il continue ! Tout le monde a beaucoup évolué au contact des autres : les chercheurs, les professionnels de la filière, les "bio"... et nous souhaitons mettre à profit notre expérience pour mener d'autres projets ensemble.

> **M. B.** Au début, nous avions des contacts assez rugueux. Puis, chose tout à fait improbable, nous nous sommes piqués au jeu. Nous avons toute liberté dans ce comité. Un profond respect mutuel s'est installé. Je n'avais pas imaginé que l'on travaille aussi bien tous ensemble.

Propos recueillis par Frédéric Naudon

(1) Institut national de recherche agronomique. www.colmar.inra.fr

(2) Organisme génétiquement modifié

Les fées de l'accueil

À l'entrée de leur bâtiment, les chargées d'accueil sont souvent les premières ambassadrices de l'université auprès des invités extérieurs et offrent une aide précieuse pour tous. Elles orientent, renseignent, gèrent les imprévus, sans compter le reste...



Aïcha Riff
Faculté des sciences de la vie



Patricia Carasco
Patio



Nathalie Fournier et Sylvie Poinsignon,
Pôle API à Illkirch



Elle n'aurait jamais imaginé travailler à l'université et la voici depuis 7 ans à un poste polyvalent : accueil téléphonique, renseignement des personnes, gestion du courrier, réservation des salles et de la chambre d'hôtes... Aïcha s'épanouit au contact et au service des autres. "L'important, c'est la bonne humeur et le sourire. L'important, c'est la bonne humeur et le sourire. Mes soucis restent dehors. Lorsque je suis ici, j'y suis à 100 %" précise-t-elle. Après un CAP employé de bureau et un BEP commerce, elle se forme à l'AFPA⁽¹⁾ en comptabilité/bureautique. Elle enchaîne plusieurs expériences : employée de bureau chez un négociant en verre, chargée de restauration, assistante maternelle et aide à domicile à l'ABRAPA⁽²⁾. C'est précisément ce travail de 12 années auprès de personnes dépendantes qui la marque profondément et lui permet de relativiser les soucis du quotidien. Après une opération à l'épaule qui lui interdit de soulever des charges lourdes, avisée par sa sœur, elle s'inscrit au concours externe d'agent technique ouvert à l'Université Louis Pasteur pour des missions à l'accueil, au courrier et en tant que magasinier. Classée en première position, elle a pu choisir son nouveau métier. Voir du monde lui plaît et elle confie avoir beaucoup appris sur l'enseignement supérieur et la recherche tout simplement en posant des questions. Et lorsqu'elle manque d'air, elle fait un petit tour au Jardin botanique, son petit paradis !

"Je réponds au téléphone, je gère la remise des clés des salles de cours, je renseigne les étudiants et les personnes de passage, je réceptionne les colis, je m'occupe de la centrale incendie, j'ouvre les barrières du parking, je gère les urgences, du malaise d'étudiant à la perte de carte bleue et au changement de salle de cours, bref, je suis au service de chacun à l'université". Patricia Carasco aime les gens et les étudiants. Elle aime les rencontrer et les aider. Elle débute son parcours après la seconde et intègre très tôt l'Université Marc Bloch, 2 ans en tant que CES⁽³⁾ à l'accueil. Puis elle enchaîne coup sur coup des postes à la cantine dans presque tous les collèges et lycées de Strasbourg. Elle arrive à l'ENSAIS⁽⁴⁾ après avoir réussi le concours d'ouvrier d'entretien et d'accueil et revient à ses premières amours, l'UMB en 2000. "J'ai appris à être patiente, ce qui ne me ressemble pas" confie-t-elle, "et surtout à mémoriser. Avant la fusion des universités, je connaissais par cœur tous les numéros de téléphone du bâtiment. Travailler à l'accueil, c'est être dans la bousculade ou dans l'attente. Il faut garder son calme en toutes circonstances. Lors des dernières manifestations, c'était stressant mais j'ai tenu bon grâce à mon responsable, M. Launay, une personne avec qui on peut s'exprimer librement." Patricia Carasco est bien, ici, au cœur de la jeunesse et si elle était libre d'imaginer une nouvelle vie sans contrainte financière ? "Sans hésiter, je me lancerais dans le bénévolat pour aider les enfants dans les hôpitaux."

Toutes les deux travaillent à l'accueil une semaine sur deux. Elles ont les mêmes missions (standard, accueil du public, courrier, clés, mise à jour du fichier interne) mais elles ont chacune une tâche spécifique. Nathalie gère le suivi du patrimoine immobilier de l'ENSPS⁽⁵⁾ et réalise un inventaire de l'état des locaux. Elle visite chaque bureau puis entre toutes les données dans un logiciel géré par la DPI⁽⁶⁾. Sylvie se consacre à l'évaluation des risques professionnels. Hors de l'accueil, elles réceptionnent à tour de rôle les colis pour les deux écoles d'ingénieurs de la place (ESBS et ENSPS). Nathalie a un CAP de vendeuse, Sylvie un BEP industrie de l'habillement. Les deux ont changé de cap. Nathalie travaille ici depuis 2006, après un cours passage à l'IPST⁽⁷⁾ et 15 années en tant qu'agent de laboratoire à la Faculté de chirurgie dentaire. Elle y était chargée, au sein de l'animalerie, du développement des photos, de l'entretien de la vaisselle et des techniques de microscopie. Sylvie l'a rejointe il y a deux ans après toute une vie professionnelle en grande surface, en tant que caissière puis agent d'accueil. Sylvie apprécie son nouveau poste, plus compatible avec sa vie familiale, la disparition du stress transmis par les clients du supermarché et les possibilités de formation continue : "Ici, j'ai envie de progresser". Elle a enchaîné les formations : accueil, bureautique et secouriste du travail. "J'envisage aussi une formation en anglais pour répondre correctement aux appels internationaux, et dans le secteur de l'hygiène et de la sécurité". Nathalie apprécie le travail au contact "qui change tellement du confinement du labo" et toutes deux font de leur mieux au centre du grand hall lumineux du Pôle API.

(1) Association nationale pour la formation professionnelle des adultes
(2) Association Bas-Rhinoise d'aide aux personnes âgées
(3) Contrat Emploi Solidarité
(4) Actuel Institut national des sciences appliquées (INSA)
(5) Ecole nationale supérieure de Physique de Strasbourg
(6) Direction du patrimoine immobilier
(7) Institut professionnel des sciences et technologies, ancienne composante de l'ULP

Sport et compétition



Faut-il faire du sport ? Pour être mieux dans son corps, être en meilleure santé, mieux vieillir, la réponse est assurément oui. Santé et bien-être, voilà bien deux aspects recherchés dans une pratique sportive. Il est pourtant souvent difficile de trouver un club de sport dans lequel le jeu, le plaisir et la convivialité sont les objectifs premiers. La compétition occupe souvent le devant de la scène, même à des niveaux modestes, et met à rude épreuve les valeurs généralement attribuées au sport comme le respect des règles et de l'adversaire, la tolérance ou l'humilité dans la victoire. D'autres aspects viennent régulièrement rappeler qu'ils sont, eux aussi, indissociables du sport : la tricherie, la corruption, le dopage, la violence, et la mort parfois. Est-on en présence des différentes facettes d'un même phénomène ? S'agit-il de pratiques distinctes ? Quelques pistes de réflexion dans ce dossier.

[Dossier réalisé par Frédéric Naudon]



Les racines du sport

Au XIII^e siècle, se “desporter” signifiait s’amuser ou se divertir. L’ancêtre du mot “sport” était donc avant tout synonyme de plaisir. Aujourd’hui, cette notion semble moins présente. Que signifie exactement le mot “sport” au XXI^e siècle ? Pourquoi le pratique-t-on ? Quel est son rôle ? Quelques pistes de réflexion en explorant les origines du sport.

Faire du sport, être sportif, avoir l’esprit sportif. Que mettre derrière ces mots ? Préférer les escaliers aux ascenseurs, venir au travail à vélo ou à pied, faire de la gymnastique d’entretien, du yoga ou de la relaxation, jouer à la pétanque ou aux échecs à un niveau international, faire du foot entre amis ou dans un club, être sportif professionnel ? Une définition précise du mot sport permettrait d’y voir plus clair, malheureusement, il y a autant de définitions qu’il existe d’institutions - européennes, nationales, etc. - de mouvements sportifs, de sociologues ou encore de sportifs.

Si l’on considère que le sport est un mélange de compétition et d’efforts physiques, alors on pourrait affirmer qu’il est très ancien. Les premières scènes représentant des sportifs seraient égyptiennes et dateraient d’au moins 5000 ans. Les Jeux olympiques, dont les premiers furent organisés en 776 avant J.-C., réunissaient toutes les cités grecques pour un événement athlétique, mais aussi philosophique et artistique. Organisés tous les quatre ans, ils étaient une trêve bienvenue pour ces cités constamment en guerre entre elles. Mais était-ce du sport ? *“Il ne faut pas confondre le sport avec les jeux antiques”,* indique William Gasparini, sociologue et responsable de l’équipe Sciences sociales du sport*. *Les jeux étaient des pratiques corporelles précédées de rites de nature religieuse ou mystique. Les règles, les différents types d’épreuves, les façons de mesurer le temps ou les distances étaient locales et très aléatoires. Le sport est inventé à la suite de la révolution industrielle anglaise. Il est moderne car il est rationnel, laïque et n’existe que si des règles standardisées et reproductibles dans le temps et l’espace sont mises en place”.*

La notion de record, sorte de mesure absolue de la performance, serait une des marques distinctives du sport par rapport aux jeux. Les jeux et le sport spectacle

d’aujourd’hui ont pourtant des points communs : des athlètes professionnels, des spectacles de masse et des enjeux politiques et financiers importants. Une façon de faire le tri au sein des nombreuses activités physiques possibles serait de distinguer deux catégories : le sport, orienté vers la compétition, et le reste, que l’on pourrait qualifier d’activités physiques de loisir ou d’entretien.

De l’entretien physique au culte de la performance

Cette dernière catégorie a pu être associée au cours de l’histoire à la volonté de développer également l’esprit de l’individu. *“Si la gymnastique antique avait un côté clairement utilitaire, dans une optique militaire, elle reposait également sur l’idéal d’un développement harmonieux du corps et de l’esprit explique André Gounot, historien du sport*.* *Il a fallu attendre la Renaissance pour retrouver ce type de philosophie. L’ambition des humanistes était bien de concevoir une éducation qui assure un parfait équilibre entre les activités cérébrales et physiques”.* Le courant des philanthropistes allemands qui émerge au XVIII^e siècle se réfère également aux origines de la gymnastique grecque : la formation complète de l’individu laisse une large place à l’éducation corporelle sans aucune notion de compétition. Peu à peu, un glissement vers une éducation physique utilitaire est observé dans un contexte nationaliste et militariste. *“Nous datons ce glissement, du moins en Allemagne, à la réaction engendrée par l’occupation des territoires germaniques par Napoléon en 1806, précise André Gounot. Un pédagogue allemand, Friedrich Ludwig Jahn, propose que les jeunes hommes fassent de la gymnastique pour qu’ils soient mieux préparés au combat. Il parvient à mobiliser des patriotes au-delà de la seule classe dirigeante.”*

Les Français reprennent ce qu’ils perçoivent comme le principe prussien de la gymnastique “guerrière et victorieuse” après la défaite de 1870. En 1880, la gymnastique devient obligatoire en France dans les écoles primaires de garçons pour fournir des “gaillards” en bonne santé pour aller à la guerre ou travailler dans les champs et les usines. L’idéal humaniste s’éloigne.

Au XIX^e siècle, la majorité du continent européen a mis en place sa pratique gymnique, sauf l’Angleterre qui invente de son côté le “sport moderne”, avec des activités de loisir proposées dans les écoles de la classe dirigeante. *“Dans une ambiance générale de production capitaliste, les activités sportives comme le rugby ou le football encouragent l’initiative individuelle, le souci de l’efficacité, la technicité et la rentabilité du geste, l’esprit d’entreprise, la compétition mais aussi des valeurs comme le fair-play et l’esprit d’équipe”* indique William Gasparini. Cette époque marque la naissance du culte de la performance.

Gagner pour la nation

L’Angleterre qui a emprunté “desport” au vieux français le transforme en “sport” et remplace la notion centrale de jeu par celle de victoire. Le sport anglais arrive en France à la fin du XIX^e siècle en particulier sous l’influence du baron Pierre de Coubertin. Selon André Gounot, *“le nationalisme sportif trouve un terreau fertile dans la montée des tensions entre puissances impérialistes européennes. Les Jeux olympiques de 1912 sont très suivis par les médias. Les victoires sportives deviennent des victoires nationales. Ce qui est toujours le cas aujourd’hui. Le sport devient peu à peu la vitrine des nations car il repose sur une soi-disant mesure objective des performances. Les résultats sportifs deviennent une preuve du bon fonctionnement du gouvernement ou du*

système politique en place. Pourtant, cet amalgame est tout à fait contestable. Les régimes socialistes de l’Europe de l’Est ont bien fait faillite, alors que l’URSS et la RDA occupaient une place hégémonique dans le sport international”. Le sport devient l’expression de la force d’une nation.

Après la Seconde Guerre mondiale, le modèle utilitaire de la gymnastique laisse peu à peu sa place au modèle sportif dans les écoles françaises. En 1960, aux Jeux olympiques de Rome, la France ne rapporte qu’une seule médaille. Dans un contexte de guerre froide, il est impensable que la France du général de Gaulle s’en contente. Désormais, l’objectif n’est pas d’améliorer la santé des personnes mais de faire émerger l’élite sportive de la France. Le sport se développe dans les entreprises et dans les clubs, et de nombreux stades sont construits. *“Depuis cette époque, l’État subventionne les fédérations sportives en fonction d’un contrat d’objectifs basé sur un nombre de médailles à rapporter et sur le nombre de licenciés dans les clubs, explique Gary Tribou, professeur en marketing du sport*.* *Pour les fédérations, il y a le sport pour tous et le sport d’élite. Le premier sert de vivier dans lequel on détecte les meilleurs éléments, le second est une vitrine nationale et internationale. Les clubs déclinent les objectifs des fédérations avec un but unique : celui de gagner et de monter dans la catégorie supérieure”.*

Voilà au moins une explication au fait que le sport est aujourd’hui synonyme de résultats et moins de plaisir ou de convivialité. Ceci explique aussi pourquoi il est très difficile de trouver un club de sport “purement loisir”. Et que les éternels “moins bons” se rassurent, s’ils ont toujours été choisis en dernier et ont passé leurs matchs sur le banc au lieu de jouer, c’est parce qu’il “fallait” gagner !

* Équipe de recherche en Sciences sociales du sport - EA 1342.



Les métiers du sport

Les quatre filières de l’UFR STAPS préparent à de nombreux métiers : entraîneur, animateur sportif, responsable marketing, directeur d’équipement, commercial, enseignant d’EPS, éducateur sportif, directeur de centres socioculturels, chercheur, etc.

Plus d’infos sur :
www.unistra.fr/index.php?id=290



© Ellen Fournier-Martinnet



© Ellen Fournier-Martinnet

Un spectacle planétaire

Inventé au XIX^e siècle en Angleterre, le sport, activité physique jalonnée de compétitions, devient un phénomène de masse après la Seconde Guerre mondiale. La télévision achève sa conquête du monde en le transformant en spectacle permanent. Quelles sont les raisons d'un tel succès ?

Dans la presse quotidienne régionale, la moitié des pages du journal du lundi est consacrée au sport. C'est évidemment disproportionné par rapport à l'importance réelle, objective, du sport et, aux yeux d'un intellectuel, cette disproportion est de l'ordre de l'usurpation et du leurre, ne manquant pas d'avoir une dimension scandaleuse", dénonce Robert Redeker, agrégé de philosophie, chercheur au CNRS⁽¹⁾. Comment le sport est-il devenu le spectacle planétaire que nous connaissons ? Pour Gary Tribou⁽²⁾, il viendrait en quelque sorte combler un vide culturel et idéologique : "nous avons tous besoin de repères identitaires, qu'on s'intéresse un peu à nous et à notre groupe social. Or la culture sportive est très abordable et facile à partager, beaucoup plus que les autres formes de culture. Elle est une sphère d'échanges avec de nombreuses personnes. Grâce à elle, on peut être quelqu'un et obtenir un supplément d'identité."

"Nous devons bien constater que ces distractions permanentes et invasives font porter les passions sur des choses assez futiles"

Le succès du sport serait-il un des symptômes de la vacuité culturelle de l'homme actuel ? Pour William Gasparini, sociologue du sport⁽²⁾, le succès du sport en tant que spectacle et en tant que pratique s'explique pour au moins deux raisons. "La première est qu'un certain nombre d'institutions et d'acteurs ont intérêt à sa diffusion maximale. Les instances organisatrices bien sûr, les médias surtout. Pour ces derniers, le processus s'est accéléré au début des années 1980 avec l'arrivée des chaînes de télévision privées dans un contexte de mondialisation. Les spectacles sportifs, en particulier le football, ont rapidement montré qu'ils fidélisaient sans trop d'efforts une clientèle et donc des annonceurs. La seconde est liée au fait que les équipes nationales ou les clubs symbolisent un groupe : une nation, une ville, etc. Le sport peut porter des revendications identitaires à la différence d'autres formes culturelles. Le chauvinisme,

le nationalisme peuvent librement s'exprimer. Il peut alors être instrumentalisé par le politique et les médias". Pour faire court, tout le monde trouve son compte dans le sport spectacle : la sphère économique car le marché des articles de sport est énorme ; les médias car ils font facilement de l'audience qu'ils vendent à leurs annonceurs ; les politiques, car le sport donne une image de gagnant et représente un atout électoral – pourrait-on gagner la mairie de Strasbourg en promettant de ne plus subventionner le Racing club de Strasbourg ? – et enfin, le "bon peuple". "Nous avons tous envie de partager des émotions. Le sport les accompagne d'un sentiment de fierté tout à fait stimulant, ajoute Gary Tribou. Sans penser à une intention délibérée, nous devons bien constater que ces distractions permanentes et invasives font porter les passions sur des choses assez futiles, et non sur les luttes sociales par exemple. Dans notre société, il ne faut pas s'étonner que le syndicaliste soit vu comme "un beauf" en comparaison d'un athlète mannequin et talentueux".

Des émotions standardisées produites en masse

Quelles sont les conséquences de l'hégémonie du sport ? Remplir le vide de "l'homme actuel" par du spectacle sportif, voilà qui semble très éloigné de l'idéal des humanistes en matière d'éducation. Robert Redeker va plus loin en rappelant l'analyse de Marx et Engels qui estimaient que la dynamique du capitalisme ferait passer les hommes de la pluralité des mondes à l'unicité du monde. "Ils ne se doutaient sans doute pas, écrit-il, que ce serait le sport qui réaliserait le mieux cette uniplanète, ce grand stade planétaire. Non seulement il produit des émotions standardisées mais il les produit en masse. La conséquence est la fabrication d'un nouvel homme commun planétaire, dont la caractéristique principale serait d'avoir une imagination, production personnelle d'images, complètement atrophiée. "La télévision exige la tétanisation de l'imagination, elle l'exterme. Elle modèle les spectateurs en consommateurs d'images standardisées, vers une image unique. Le sport spectacle est résolument un champ déshumanisé".

Les valeurs du sport, elles-aussi, semblent mises à mal. La santé, le goût de l'effort, le respect des règles et de l'adversaire, l'intégration, la discipline, l'acceptation de l'échec, la tolérance, l'esprit d'équipe, le fair-play, le partage, le bénévolat, l'humilité dans la victoire, etc. sont-elles toujours des valeurs partagées par tous ? Pour André Gounot, historien du sport⁽²⁾, "dès qu'il s'agit de compétition, les "valeurs sportives" risquent de s'évaporer. La pratique sportive peut certainement avoir des utilités sociales, mais la compétition tend à pérenniser l'idée de frontières entre les groupes, entre les nations. La dramatisation à outrance des rencontres sportives par

les médias, conçue uniquement pour réaliser leurs objectifs commerciaux, contribue au maintien ou au renforcement des identifications nationales. Pour la majorité des gens, ce n'est pas tellement le sport qui est intéressant, ni les performances des athlètes, mais les perspectives de médailles".

Une violence pacifiée ?

La présence de la violence, dans et en dehors des stades, témoigne de l'évaporation des valeurs sportives. Et les journalistes sportifs qui ne manquent pas de distiller nombre de stéréotypes machistes ou chauvins et parfois même carrément xénophobes, ne sont pas étrangers à ce phénomène, dans le football en particulier, sport le plus regardé dans le monde. Grande figure de la sociologie, aujourd'hui disparu, Norbert Elias définissait le sport comme la "violence pacifiée" car il permettait à l'individu d'exprimer la violence qui est en lui. Cette image du sport, sorte de soupape de salut public, est de plus en plus discutée aujourd'hui. Pour Robert Redeker, "le spectacle sportif est une incitation à la violence. Il revivifie les passions agressives et les arrose de son engrais". William Gasparini rappelle que deux points de vue s'affrontent à ce sujet : "on peut penser que le sport n'est pas bon ou mauvais par nature, qu'il n'est qu'un miroir de notre société. On peut penser au contraire que, par sa naissance - activité capitaliste avec le culte de la performance et de la gagne - et son histoire - violence, anéantissement symbolique de l'adversaire - le sport recèle en lui tous les germes des dérives détestables qu'il génère. Le sport canalise-t-il la violence ? Oui, car elle s'exprime là où on l'attend dans un cadre réglementé. Le sport génère-t-il de la violence ? Exacerbe-t-il des conduites agressives dans les tribunes et à

l'extérieur des stades ? Oui, si l'on considère que l'occasion crée le larron, et si l'on croit à l'effet d'entraînement. Il faut sans doute ici distinguer les "ultras" des suiveurs car tous les supporters ne sont pas violents". Mais qui se soucie réellement de la violence, qu'elle soit suscitée ou révélée par le sport ? Comment est-il possible que Zinédine Zidane puisse donner un coup de tête à un adversaire en finale de coupe du monde de football et être élu meilleur joueur de cette compétition quelques jours plus tard ? Que révèlent les traitements médiatiques et politiques de cet événement sur la nature de notre société ? Le sport est-il si populaire qu'il peut tout se permettre même piétiner ses valeurs fondamentales ? "Je ne dirais pas que le sport soit populaire, corrige Robert Redeker. Il est massivement suivi, car il est à la fois le miroir, le catéchisme et la matrice de l'existence contemporaine. Il sert de réserve d'injonctions pour tous les comportements, dans l'entreprise comme dans la vie privée, dans l'appel permanent à la performance, à la compétitivité et au dynamisme".

(1) Auteur de *Le sport est-il inhumain ?*, éd. du Panama, mai 2008.
(2) Équipe de recherche en Sciences sociales du sport - EA 1342.





Et la santé ?

“Faire du sport, c’est être mieux dans son corps”.

Le slogan publicitaire rappelle que sport et santé sont intimement liés. Mais pour savoir si le sport est l’allié des cœurs et des artères, il faut regarder de plus près ce que l’on met derrière les mots.

Si le sport est une activité physique orientée vers la compétition, le lien avec la santé n’est pas évident. “Il peut sembler paradoxal de trouver toute une branche de la médecine consacrée au sport, estime André Gounot, historien du sport*. En principe, quand on est en bonne santé, on ne va pas voir son médecin. La médecine sportive s’est beaucoup impliquée dans le sport de haut niveau pour améliorer les performances. Le dopage en est une dérive bien connue. Pour le sportif de haut niveau, il n’y a aucune perspective hygiéniste dans sa pratique sportive. Sur la base initiale d’un talent, il va progressivement accepter de mettre sa santé en danger. C’est inéluctable. Il faut alors qu’il soit suivi par un médecin spécialisé dont l’objectif n’est pas de guérir mais de rétablir les performances au plus vite”. Gary Tribou, professeur en marketing du sport* va dans le même sens : “Pour le professionnel, se doper est “normal” car la logique du sportif est d’abord utilitaire : il est rationnel de se doper ou de tricher pour gagner car le résultat est générateur de revenus. En ce qui concerne les courses amateurs, qui génèrent du dopage sans finalité économique, on est valorisé à ses propres yeux et aux yeux des autres. On a fait une bonne perf !” Lorsque le culte de la performance et de la victoire s’impose à l’éthique sportive, les conséquences peuvent être fatales. Le nombre inquiétant d’anciens cyclistes, footballeurs ou athlètes morts dans la fleur de l’âge fait craindre une surmortalité de certains sportifs de haut niveau.

La santé a pourtant beaucoup à voir avec l’exercice physique pratiqué régulièrement et à son rythme. Jean Lonsdorfer, professeur émérite de la Faculté de médecine de Strasbourg et responsable du Centre alsacien pour le mieux-être du senior (CAMES) nous rappelle qu’une “activité physique régulière, équivalente à trente minutes de marche rapide par jour ou la pratique bi-hebdomadaire à un programme d’endurance, apporte bien plus qu’une simple amélioration du confort de vie. Elle réduit de beaucoup les risques cardio-vasculaires, responsables de 180 000 décès (30 % des décès totaux par an en France), l’hypertension artérielle, les effets du vieillissement comme l’altération de la mémoire et ultérieurement la maladie d’Alzheimer, les risques de survenue ou de récurrence de cancers du sein, de

la prostate, du tube digestif, etc. La sédentarisation est une véritable catastrophe. Nous nous sommes endormis dans notre style de vie et de civilisation”. Laurence Rasseigneur, maître de conférences à l’UFR STAPS, ajoute que “même pour l’asthme, alors que l’on déconseillait il y a quelques années encore la pratique d’activités physiques, celle-ci fait désormais partie de la prise en charge thérapeutique. Sans parler de guérison, elle permet de minimiser les effets de la maladie.”

Peut-être faudrait-il élever l’activité physique pour tous au rang de grande cause nationale ? “Je crois qu’on ferait mieux de familiariser les jeunes avec une pratique physique basée sur le bien-être et non sur le fait de vaincre l’autre, confie André Gounot. Arrêter de mettre en avant la compétition, c’est faire le choix d’un autre modèle de société !” Que peut faire l’Université de Strasbourg à son niveau ? Construire des équipes d’élite pour porter ses couleurs comme aux États-Unis ou faire la promotion d’une éducation qui assurerait un parfait équilibre entre les activités physiques et cérébrales ? L’idéal humaniste, voilà sans doute un argument de poids pour faire venir des étudiants du monde entier.



Les sciences sociales du sport

Créée en 1992, l’équipe de recherche en Sciences sociales du sport (équipe d’accueil n°1342) est le laboratoire de l’UFR Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS). Elle alimente sa recherche en sciences humaines et sociales appliquées au sport à partir de champs disciplinaires aussi différents que la sociologie, l’histoire, les sciences de gestion ou l’anthropologie.

Plus d’infos sur : www.ea1342.unistra.fr



Retour sur le rapport Trocmé

En 1996, Étienne Trocmé a remis à son successeur à la présidence de l’USHS*, Albert Hamm, un rapport destiné à préparer le contrat d’établissement 1997-2000.

Ses préconisations visaient deux besoins : “améliorer le niveau, devenu extrêmement bas, de la culture religieuse chez les Français, indépendamment de toute attache confessionnelle” et “fournir à l’Islam de France, devenu le deuxième groupe religieux dans notre pays, les cadres intellectuels qui lui permettront d’acquérir, dans la fidélité à sa tradition, l’autonomie et la vigueur indispensables pour qu’il joue son rôle dans la vie du pays.” Très clairement, cette initiative était identifiée comme un possible contre-feu à une évolution intégriste de l’Islam en France, grâce à la neutralité et à la légitimité scientifique de l’université. “Quant à l’élaboration d’une pensée musulmane adaptée à la situation française, elle n’est possible qu’en des lieux de connaissance, de méthode et de liberté armés pour résister aux pressions de l’intégrisme et de l’islamisme, mais aussi pour s’imposer par leur science. Ce qu’aucun séminaire financé et encadré par telle ou telle puissance musulmane, ou par tel ou tel mécène étranger ne pourrait faire, l’université peut s’en charger si elle y est encouragée par les pouvoirs publics. Intellectuellement et institutionnellement, elle est à l’abri de toute pression.” écrivait-il dans son rapport.

S.B.

* L’Université des sciences humaines et sociales devenue ensuite l’Université Marc Bloch

➤ Francis Messner



Islamologie : une approche résolument scientifique

Depuis la rentrée 2009, l’Université de Strasbourg compte ses dix-huit premiers étudiants en master d’islamologie. C’est aussi une première dans l’université française. Décryptage avec Francis Messner, responsable du diplôme.

[Sylvie Boutaudou]

D’où est partie l’initiative de cet enseignement ?

Le master d’aujourd’hui est le fruit d’une idée ancienne. Déjà, après 1968, il avait été question de créer une université des religions, mais ce pôle d’enseignement et de recherche, quoique bien développé à Strasbourg, n’a pas semblé assez fort et structuré pour vivre sa vie. Plus près de nous, c’est Étienne Trocmé⁽¹⁾ qui a défendu l’idée d’un enseignement de théologie musulmane en 1996 (lire encadré). Le master a aussi bénéficié de la réflexion menée par Jean-Pierre Machelon en 2006⁽²⁾ qui a évoqué, entre autres choses, l’intérêt de former des ministres du culte musulman.

S’agit-il alors de former des imams dans l’université ?

Il n’y a pas d’obstacle à ce que des agents culturels viennent se former s’ils ont le cursus requis, mais ce n’est pas notre objectif premier.

Nous avons créé une formation universitaire, non-confessionnelle, qui aborde le droit musulman, mais aussi l’art, la culture, la langue, la tradition, l’histoire et l’étude des textes fondateurs. Il s’agit d’un master de recherche, largement ouvert à différentes disciplines, les étudiants peuvent être juristes, politistes, historiens, sociologues.

Et en dehors de la recherche, quel peut être son intérêt ?

Celui de former des intellectuels, de confession musulmane ou pas, qui puissent faire entrer la pensée musulmane dans le débat public. Par ailleurs, beaucoup de fonctionnaires, de juristes, de cadres d’entreprises, de journalistes, de responsables d’association auraient besoin de mieux comprendre cette culture dans leur pratique quotidienne.

L’annonce de ce nouvel enseignement a-t-il suscité des réticences ?

Finalement assez peu. Par ailleurs, dans une grande université, à côté de nombreuses spécialités proches (Antiquité religieuse, science des religions, etc.) le caractère non-confessionnel et clairement scientifique de ce master apparaît nettement. Notre université a l’habitude, avec ses facultés de théologie, de traiter les questions religieuses avec la critique et les méthodes de la science. La création de ce master va certainement susciter de nouveaux débats avec les membres des communautés musulmanes.

(1) Étienne Trocmé, décédé en 2002, a été deux fois président de l’Université des sciences humaines de Strasbourg (USHS) et doyen de la Faculté de théologie protestante.
(2) Rapport Machelon sur les rapports des cultes avec les pouvoirs publics, <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/064000727/0000.pdf>

Statistiques gagnantes

À l'heure où les postes d'enseignants du secondaire se font rares, où les entreprises, frappées par la crise, hésitent à embaucher, les débouchés pour les étudiants en mathématiques sont incertains. Les mathématiques appliquées, et tout particulièrement les statistiques, offrent cependant de belles perspectives d'emploi, comme en témoignent trois anciens du master "statistique".



V
Arnaud Demange,
biostatisticien

Depuis l'obtention de son diplôme il y a deux ans, Arnaud travaille au sein de l'équipe de biostatisticiens de l'entreprise Averion, spécialisée dans les tests de médicaments avant leur mise sur le marché. "Un laboratoire qui souhaite comparer l'efficacité de deux médicaments, ou encore leur dangerosité, peut faire appel à nous pour créer une étude clinique adaptée. Nous déterminons les modalités de l'étude, comme par exemple le nombre de patients tests nécessaires, puis nous collectons les données et les analysons. Beaucoup de responsabilités, une grande part de relationnel et un sujet d'étude chaque jour différent rendent le métier de biostatisticien particulièrement intéressant."

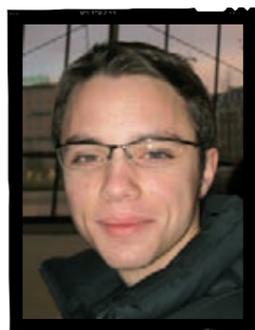
La biostatistique est l'un des débouchés du master, mais de loin pas le seul : "la théorie statistique se développe et devient incontournable dans toutes les entreprises et dans tous les domaines, qu'il s'agisse de la biologie, de l'industrie, des assurances, etc."



V
Vincent Vikor,
data miner

"Ces vingt dernières années, les entreprises ont accumulé un grand nombre de données, notamment concernant les comportements d'achat. Le data mining consiste à exploiter ces données brutes et à les transformer en informations compréhensibles permettant de prendre des décisions de marketing, dans le but de diminuer la perte de revenus d'une entreprise ou d'améliorer la gestion de la relation client." C'est ainsi par exemple que les sociétés de vente par correspondance sélectionnent lors d'un envoi publicitaire pour un produit donné, la population la plus susceptible d'acheter, afin d'optimiser le coût du mailing.

Vincent a débuté il y a trois ans chez Kxen (Knowledge eXtraction Engines), une société qui édite des logiciels automatisés d'extraction de données. Aujourd'hui, il exerce au siège de la société, à San Francisco : "l'occasion de découvrir un nouveau pays et de perfectionner mon anglais."



V
Jonathan Jaeger,
doctorant

Jonathan, lui, a choisi la voie de la recherche. Il réalise actuellement une thèse à l'Institut de statistique de l'Université catholique de Louvain en Belgique. S'il consacre la majeure partie de son temps à la recherche, il aide aussi d'autres étudiants avancés (en master ou doctorat) qui travaillent dans son domaine au sein de différents instituts de l'université. Il assure également des travaux dirigés (TD) en statistique bayésienne.*

Ce qui l'a séduit dans les statistiques, ce sont les applications concrètes qu'elles rendent possibles. "Les statistiques ne sont pas uniquement descriptives, mais elles permettent la mise en pratique de modèles afin de comprendre, expliquer et/ou prédire différents phénomènes." Le stage réalisé dans un laboratoire pharmaceutique au cours de son magistère de mathématique a été en cela une "révélation".

* L'interférence bayésienne : démarche logique, permettant de calculer ou de réviser la probabilité d'une hypothèse.

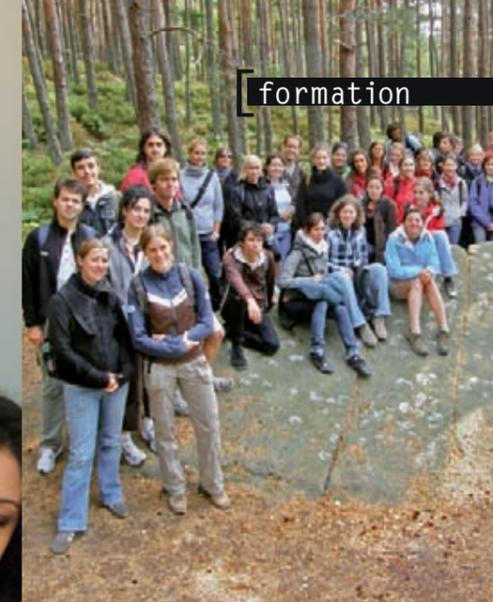
Témoignages recueillis par Prisca Simler

> **Armelle Guillou,** responsable du master de Sciences, mention Mathématiques et applications, spécialité Statistique

"Le master forme des statisticiens de haut niveau ayant une double compétence, théorique d'une part, par des enseignements liés à l'évolution de la recherche, et appliquée d'autre part, par le contact direct avec des problèmes concrets au sein d'entreprises et de laboratoires. Les étudiants sont ainsi parfaitement adaptés à la réalité du monde du travail actuel."

armelle.guillou@math.unistra.fr
03 68 85 01 99

http://mathinfo.unistra.fr/mod_ens/index.php?spec=3



Babel en septembre : 15 jours pour mieux parler français

Acquérir l'aisance linguistique qui permet de profiter au mieux des cours : c'est l'objectif, tout au long de l'année, de l'enseignement "français langue étrangère" (FLE). À la rentrée 2009, le FLE a pris une forme originale avec un stage intensif. Une opération réussie, peut-être appelée à se renouveler.

[Sylvie Boutaudou]

Tous les étudiants étrangers qui s'inscrivent à l'Université de Strasbourg sont - en principe - à même de suivre les cours en français. Pourtant, entre cette exigence fondamentale et la réalité, se glissent quantité de situations individuelles, si bien qu'un certain nombre d'entre eux, surtout lorsque leur langue maternelle est très éloignée de la famille latine, se retrouvent en difficulté.

Urgences linguistiques

"Pour espérer passer des examens dans l'université française, il est indispensable de suivre avec confort, sans s'épuiser et de comprendre correctement les consignes", explique Mireille Marchal, responsable du FLE pour les centres de ressources en langues (CRL) à l'Université de Strasbourg. "Or certains étudiants étrangers, même après une formation qui a l'air conséquente dans leur dossier, ne disposent que d'un tout petit niveau d'oral. Cela arrive notamment à certains jeunes Chinois, dont l'enseignement de plusieurs centaines d'heures, a été strictement écrit."

Le FLE peut répondre à ces situations d'urgence linguistique, en revanche, il ne sera d'aucune utilité pour ceux qui n'ont aucune base, même écrite : "nos manuels sont en français", précise Mireille Marchal. À l'autre extrême, il n'a pas non plus pour vocation d'aller vers l'excellence : "nous dissuadons les très bons francophones qui cherchent une

UE libre facile à décrocher pour eux", poursuit-elle. Les bons candidats des CRL sont les étudiants disposant au moins d'un petit niveau et qui peuvent profiter de la multiplicité des activités proposées (usage interactif de la documentation multimédia, exercices de compréhension, de prononciation, prise de parole en groupe, prise de notes, improvisation théâtrale, jeux linguistiques, etc.). Les étudiants Erasmus ont souvent ce profil et c'est pour eux qu'une formule nouvelle a été testée cet été.

Ambiance de pré-rentrée

Du 31 août au 12 septembre, 264 étudiants Erasmus, totalisant 30 langues d'origine, se sont retrouvés engagés dans deux semaines d'activités intensives à partir d'un programme linguistique personnalisé. De 9h à 19h, selon les besoins qui ont été définis avec chacun, ils ont enchaîné les ateliers classiques (huit étaient proposés par jour) mais aussi des sorties dans et hors de l'agglomération pour tester leurs aptitudes ou un jeu de pistes pour découvrir Strasbourg, le tout dans une ambiance un peu survoltée. "Les étudiants étaient curieux, hyper-motivés, et ont poursuivi le travail parfois très tard ! J'ai été frappée par l'ambiance à la fois décontractée et très respectueuse, où deux locuteurs de la même langue s'interdisaient de parler entre eux devant les autres", raconte Mireille Marchal. Un ques-

tionnaire a été lancé pour mesurer la satisfaction des stagiaires, mais elle ne fait pas de doute pour les organisateurs. "Cette opération a été financée par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur appel d'offre, explique Mireille Marchal. Nous serons bien sûr candidats pour la prochaine."

V Les campus européens d'été en chiffres

Selon les demandes du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, deux formules étaient possibles pour les stages, soit centrés autour d'une thématique (la robotique, l'éthique appliquée en Europe, la ville du futur, etc.), soit plus généralistes comme à l'Université de Strasbourg.

- > 10 sessions en juillet, 12 en août et 24 en septembre
- > 31 universités et 15 grandes écoles ou autres concernées
- > 3 500 étudiants environ
- > 70 étudiants en moyenne par session
- > 760 enseignants impliqués
- > 649 jours : durée totale des sessions

Opération campus européens d'été : <http://www.etudiante.gouv.fr/cid28650/campus-europeens-d-ete-2009.html>



La protection des travailleurs en Europe, des règles à revoir

Pour encourager le développement de l'Union européenne, la législation européenne garantit autant les libertés économiques des entreprises que les droits sociaux des travailleurs. Mais les conflits en cours indiquent que les règles idéales restent à définir. Pour apporter une contribution à cette réforme attendue, l'Institut du travail organise les 25 et 26 mars un colloque sur le détachement des travailleurs en Europe au Parlement européen*. Entretien avec Fabienne Muller, organisatrice du colloque et directrice de l'Institut du travail.



Fabienne Muller

Comment fonctionne le travail détaché ?

La libre prestation de services permet aux entreprises européennes de répondre à des marchés en utilisant le cadre du détachement des travailleurs, notamment dans le

bâtiment, l'agriculture et les services. Dans un marché libre, les entreprises établies dans un État garantissant un faible niveau de protection des travailleurs obtiennent plus facilement des marchés et concurrencent les entreprises locales soumises à des conditions sociales plus strictes. C'est ce qu'on appelle le dumping social, l'harmonisation des standards sociaux vers le bas. Afin de limiter ce phénomène, la directive européenne 96/71 relative au détachement de travailleurs dans le cadre d'une prestation de services oblige les États de l'Union à appliquer certaines lois du travail aux entreprises étrangères y détachant des travailleurs.

Quelle est la cause des mécontentements ?

Différents cas ont engendré des conflits entre syndicats locaux et entreprises prestataires. Ces derniers invoquent la libre prestation de services pour s'affranchir de certaines contraintes sociales locales. Une entreprise lettone chargée de travaux sur un chantier en Suède a, par exemple, refusé de négocier les salaires de ses employés lettons avec les syndicats suédois, comme il est de mise en Suède.

Comme dans plusieurs autres affaires, la Cour de justice des communautés européennes a favorisé les libertés économiques au détriment de la protection des travailleurs.

Pourquoi la Cour de Justice européenne a-t-elle réagi de cette façon ?

Le problème est le suivant : les libertés économiques sont inscrites dans le Traité tandis que les droits sociaux sont inscrits dans la directive 96/71, ce qui leur confère moins de poids du point de vue juridique. Par ailleurs, cette directive ne permet d'harmoniser que certains domaines, tels les salaires, les congés, les conditions et le temps de travail et en respectant des règles qui ne sont pas toujours compatibles avec les pratiques nationales.

La libre circulation des services désavantage-t-elle donc les travailleurs ?

Non, je ne dirais pas que la libre circulation des services aille à l'encontre de bonnes conditions de travail. Il faut simplement trouver les bonnes règles à partir d'un diagnostic partagé et favoriser un équilibre entre les droits et les obligations des acteurs impliqués. À mon avis, il faudrait rajouter une clause à la directive, obligeant, en cas de désaccord, à privilégier la protection des droits des travailleurs.

Propos recueillis par Sophie Kolb

* En collaboration avec le Centre de droit de l'entreprise et la Fédération de recherche CNRS n°3241.



Colloque international : "Le détachement des travailleurs dans le cadre de la libre prestation de services"

En réunissant différentes confédérations et fédérations syndicales et patronales, administrations du travail et de la sécurité sociale, enseignants-chercheurs et experts de différents États membres, le colloque doit permettre d'évaluer l'application de la directive, d'identifier les problématiques soulevées par le détachement et les solutions apportées, ainsi que d'avancer des propositions de modification de la directive "détachement".

Les 25 et 26 mars 2010 au Parlement européen de Strasbourg.
> Colloque ouvert au grand public.



Georges Bischoff

La valorisation du patrimoine castral est au cœur d'un débat qui associe la conservation, la recherche et la gestion des biens culturels face aux attentes des pouvoirs publics et aux impératifs du tourisme de masse. Les historiens et les archéologues de l'Université de Strasbourg y contribuent d'autant plus volontiers que la région leur fournit un terrain d'enquête particulièrement riche.

[Frédéric Zinck]



Jean-Jacques Schwien

Les châteaux forts, entre grandeur et servitudes

Avec un demi-millier de châteaux forts construits au Moyen Âge et de très nombreuses fortifications rurales encore mal connues - villages, cimetières, églises... qui s'ajoutent à un chapelet de près d'une centaine de villes et de bourgs - l'Alsace est un laboratoire d'étude exceptionnel. Un proverbe de la Renaissance explique que "trois châteaux sur une même montagne, trois villes dans une même vallée, et trois églises dans un même enclos" suffisent à résumer son paysage.

Les ruines visibles et bien identifiées ne représentent qu'une partie de cet ensemble, un quart ou un cinquième du total des châteaux. "S'ils ont perdu leur fonction d'habitat et leur rôle de commandement, c'est à la suite d'un processus complexe indissociable de leur mise en place, et, pour ainsi dire, "programmé" explique Jean-Jacques Schwien, maître de conférences en archéologie médiévale⁽¹⁾. En effet, les sites les plus anciens ont été aménagés entre le X^e et le XII^e siècle par les dynasties les plus puissantes, rois, empereurs et comtes, dans un climat de concurrence territoriale dont ils sont sortis affaiblis. L'immense majorité des burgs⁽²⁾ est née de cette évolution, au XIII^e siècle, à une échelle différente et avec des moyens plus modestes. Plus que les guerres, ce sont les contraintes économiques et sociales qui sont à l'origine de leur dépérissement.

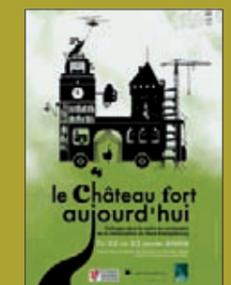
Pour Georges Bischoff, professeur d'histoire du Moyen Âge⁽³⁾, le château incarne une réussite fragile qui s'inscrit dans le temps, avec la fixation de lignages nobles plus ou moins durables, et dans l'espace, avec une domination directe des hommes dans leur environnement, la seigneurie. Le donjon est symbole de pouvoir. "Ce patrimoine fossilisé a été réinterprété sur le mode d'un exotisme de proximité dont témoignent, par exemple, le célèbre poème d'Adalbert von Chamisso sur la Géante du Nideck (1831) et, surtout, la reconstitution du Haut-Kœnigsbourg par l'architecte et historien Bodo Ebhardt (1900-1908). Cet imaginaire, qui continue à s'enrichir, est lui-même un objet d'histoire, mais la reconstruction des ruines n'est plus de mise aujourd'hui" explique-t-il.

Jean-Jacques Schwien critique une conception du Moyen Âge "clés en mains" qui dissimule les véritables enjeux de la recherche scientifique. En réalité, souligne-t-il, "peu de châteaux ont fait l'objet de fouilles exhaustives : la sauvegarde du patrimoine se fait souvent dans l'urgence et une certaine conflictualité. C'est pourquoi, il est important d'associer tous les acteurs, collectivités territoriales, services de l'État, associations, professionnels du tourisme, etc., et d'y impliquer les équipes de recherche." Les compétences de celles-ci relèvent à la fois de l'aide et du conseil, puisqu'il s'agit d'analyser les vestiges du passé et de contribuer à former les différents intervenants.

Dans le cas du Haut-Kœnigsbourg, qui n'est plus désormais un décor figé, cela s'exprime au sein d'un conseil scientifique et se traduit par des séances d'information destinées aux guides-conférenciers. Faite de médiation et de remédiation, cette mission d'intelligibilité pourra être transposée dans d'autres domaines, notamment à propos du patrimoine religieux menacé de désuétude.

(1) Étude des civilisations de l'Antiquité - UMR 7044
(2) château en allemand
(3) Équipe de recherche en sciences historiques - EA 3400

À paraître en 2010



Le château fort aujourd'hui. Image, conservation, fonction. Actes du colloque de janvier 2009, en partenariat avec l'Équipe du Haut-

Kœnigsbourg dans le cadre du centenaire de sa restauration.



Une expérience démocratique innovante ?

Il y a près d'un an étaient lancés les États généraux de la bioéthique afin que des "réflexions instruites et éclairées du plus grand nombre"⁽¹⁾ alimentent le travail des parlementaires en charge de la révision de la loi de bioéthique. L'organisation de forums régionaux, et surtout de trois conférences de citoyens, promettait un "événement démocratique sans précédent".

[Frédéric Naudon]

Le 16 juin 2009, une conférence de citoyens chargée de réfléchir et de donner son avis sur les prélèvements et greffes d'organes et sur la médecine prédictive se tenait au Palais des congrès de Strasbourg. Dix-sept personnes formaient le "panel de citoyens" et allaient pouvoir débattre avec des "grands témoins", experts de ces sujets, dans un auditorium à moitié rempli. Un spectateur non averti aurait facilement confondu la scène avec le plateau d'une émission de télévision : une animatrice professionnelle, des caméras, un public, des questions d'internautes, des interventions d'experts présents parmi le public, sortes d'envoyés spéciaux dans la salle. À une question lue par un citoyen, répondait un ou plusieurs "grands témoins". Face à une certaine fébrilité des profanes dans cet environnement impressionnant, l'assurance des experts, habitués à parler et à argumenter, était sans faille. À la pause déjeuner, quelques voix se faisaient entendre "C'est une mascarade, où sont les débats ?", "Plan de communication du ministère, oui, expérience démocratique, non !"

Des profanes neutres et informés...

Retour sur le début de l'histoire. Les organisateurs des États généraux de la bioéthique ont souhaité faire appel, parmi d'autres dis-

positifs, à des conférences de citoyens "pour garantir les conditions d'une discussion libre, instruite et contradictoire"⁽¹⁾ et ainsi faire émerger une réflexion collective et citoyenne. La déclaration inaugurale insistait sur le devoir d'informer convenablement les citoyens, de les "éclairer", et revenait pas moins de sept fois sur l'objectif principal de ces rendez-vous : débattre. Les conférences de citoyens, quelquefois utilisées en France depuis celle de 1998 au sujet des OGM, sont en principe mises en œuvre pour explorer des questions complexes du type science-société. Tous les observateurs se disent étonnés de la capacité des simples citoyens à délibérer sur des sujets complexes et à proposer des solutions de bon sens. En théorie, la conférence de citoyens est le dispositif qui demande à la science, ou aux experts, de faire le maximum de place à la société. Dans la pratique, il n'existe à ce jour aucune réglementation définissant précisément la procédure à suivre pour garantir la qualité et la légitimité de ces pratiques, et donc, leur utilité. Jacques Testart, directeur de recherches honoraire à l'Inserm était un des "grands témoins" de la conférence de Marseille. Il précise que "la Fondation Sciences citoyennes a construit, en association avec trois laboratoires universitaires⁽²⁾ et en étudiant plus d'une centaine d'expériences de ce type, une procédure normalisée de conférence de

citoyens". Les grandes lignes de cette procédure sont les suivantes : un panel de profanes, neutres, c'est-à-dire "non parties prenantes" par rapport au sujet - disons le moins possible - est constitué d'une quinzaine de personnes. Même s'il doit être le plus divers dans sa composition, le panel n'est pas représentatif de la population au sens statistique du terme. La formation du panel est assurée par des experts. Elle se déroule en deux phases, la première informe sur l'état général de la question, explique les points techniques ; elle rend compte du pluralisme disciplinaire du sujet. La seconde présente les enjeux, les risques potentiels, etc. Elle doit être contradictoire pour porter à la connaissance du panel toute la diversité des opinions sur le sujet. La formation du panel de Strasbourg ne prévoyait pas cette seconde phase. "On nous a demandé d'être le plus objectif possible, confie Laurence Brunet, juriste et formatrice du panel de citoyens de Marseille. Nous sommes capables de donner toutes les solutions possibles, ce qui existe dans les autres pays par exemple, mais être réellement objectif est très compliqué surtout sur certaines questions comme la gestation pour autrui". La recherche légitime d'une certaine objectivité pourrait-elle être obtenue d'une autre façon ? "La procédure que nous avons mise au point institue la controverse comme un moyen de parvenir à l'objectivité,

explique Jacques Testart. Connaître les divers points de vue développe également le sens critique des citoyens. Sans cette phase, il n'est pas possible de parler de citoyens éclairés". Marie-Jo Thiel, médecin et directrice du Centre européen d'enseignement et de recherche en éthique (CEERE) a été l'une des formatrices du panel de citoyens de Strasbourg. Elle regrette en particulier le peu de temps consacré à la formation : deux week-ends pour les dons d'organes et la médecine prédictive. "En quelques heures, les citoyens doivent avoir accès à tous les éléments techniques et ils sont nombreux. Puis viennent les aspects éthiques qui nécessitent de prendre de la distance par rapport au sujet. Si l'on veut que les citoyens soient réellement "éclairés", il faut absolument plus de temps, ne serait-ce que pour "digérer" toutes les informations entre les sessions. Par ailleurs, il n'y a eu que peu de place pour de réels débats".

... pour un débat dominé par les experts

Dans le cas idéal d'une formation efficace, les citoyens, devenus compétents, font comparaître lors d'une conférence publique des experts, des politiques, des militants, des profanes "parties prenantes" tels des riverains, etc. À l'issue de ce voyage dans les savoirs scientifiques et technologiques, le panel rend un avis sous la forme de réponses à des questions formulées initialement ou qu'il s'est lui-même posées. La remise de cet avis aux décideurs politiques fait de la conférence de citoyens un outil d'aide à la décision publique.

Lors de la conférence publique du 16 juin 2009 à Strasbourg, on pouvait se demander si ce n'était pas les experts, tous choisis par les organisateurs, qui faisaient comparaître les membres du panel⁽³⁾.

Bernard Reber, chercheur au CNRS en philosophie morale et politique, travaille depuis dix ans sur l'évaluation technologique participative. Il indique que "les citoyens auraient dû être plus largement les maîtres à bord de leur conférence, car il est fondamental de réduire la dissymétrie

entre la parole des experts et celle des citoyens. Ce qui n'était pas du tout le cas à Strasbourg". Sébastien Hauger, juriste en droit de la santé et formateur du panel de Strasbourg, est du même avis. "Il a été très difficile d'installer un dialogue. Les "grands témoins" monopolisaient un peu la parole. Il n'y avait pas de voix dissonantes pour introduire un débat" souligne-t-il. Pour Laurence Brunet, "il y a eu de vrais débats à Marseille. Je crois d'ailleurs que les citoyens ont été surpris par cette contradiction qu'ils n'avaient pas eu lors des formations". On peut aussi s'étonner, dans un dispositif participant à la révision d'une loi de bioéthique, que les "grands témoins" soient quasiment tous médecins. "Le 16 juin, nous avons assisté à une caricature de ce qu'est l'éthique décrit Marie-Jo Thiel. Le débat n'était ni éthique, ni pluridisciplinaire, ni contradictoire". En 2010, le Parlement devra s'emparer des avis émis par les panels. Qu'en fera-t-il ? La procédure choisie par les organisateurs des États généraux n'oblige pas le législateur à motiver ses décisions dans le cas où il ne

"Le débat n'était ni éthique, ni pluridisciplinaire, ni contradictoire"

retiendrait pas une proposition émise par les citoyens. "Une obligation de réponse apparaît comme évidente mais seule la rigueur du protocole peut justifier la prise en compte des avis par les politiques. Et seule une loi peut garantir l'utilisation d'un protocole normalisé pour qu'enfin les conférences de citoyens ne soient plus des leurres démocratiques" conclut Jacques Testart.

(1) "Les déclarations inaugurales" par Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Santé et des sports et Jean Leonetti, député des Alpes-Maritimes

(2) Des conventions de citoyens inscrites dans la loi. <http://sciencescitoyennes.org/spip.php?article1654>

(3) Vidéo disponible sur www.etatsgenerauxdelabioethique.fr ou sur Canal Ethique TV : <http://canaletique.u-strasbg.fr>



> www.etatsgenerauxdelabioethique.fr
rubrique "Lire les conclusions", rapport final et annexes.

> Auditions parlementaires en ligne
www.assemblee-nationale.fr/13/commissions/bioethique/index.asp

> Rendez-vous

Le 4 février 2010, les Jedis de l'éthique seront consacrés à l'évaluation des États généraux de la bioéthique.

À 20 h au Centre européen d'enseignement et de recherche en éthique.

Plus d'infos sur <http://ethique-alsace.com>



Emil Ivov et Yana Stamcheva, fondateurs de la société Blue Jimp, anciens doctorants et ingénieurs du Laboratoire des sciences de l'image, de l'informatique et de la télédétection.

© SEMIA



Blue Jimp, transfert réussi porté par Conectus Alsace®

Blue Jimp est une nouvelle start-up alsacienne créée le 2 octobre dernier, dont le principal métier est de réaliser et vendre des modules de téléphonie via Internet et de communication en temps réel, développés à façon pour ses clients. La société d'Emil Ivov et de Yana Stamcheva est l'aboutissement logique du projet SIP Communicator démarré il y a 5 ans dans le cadre du projet de master puis de la thèse d'Emil Ivov, au sein de l'équipe Réseaux et protocoles du LSIT. L'objectif du projet était le développement d'une application voix sur IP et de messagerie instantanée basée sur le protocole SIP*. De nombreux développeurs de l'université et du monde entier ont apporté leurs contributions à ce projet communautaire, et plusieurs partenaires publics et privés ont témoigné de leur intérêt pour ce projet innovant par leurs soutiens financiers (la Région Alsace, Conectus Alsace®, Google Summer of Code, NLnet, etc.). "À la fin de ma thèse, nous avons sollicité Conectus Alsace® pour bénéficier du fonds de maturation et ainsi pouvoir transposer notre application hors du laboratoire et faire en sorte qu'elle fonctionne quelle que soit la configuration du réseau, stabiliser l'application et gérer la diversité des équipements informatiques" explique Emil Ivov. Le financement obtenu pour un an a permis de payer deux personnes à plein temps et de sous-traiter certains développements, "stratégie nécessaire pour bénéficier du support de développeurs très expérimentés sur une courte période" et d'aboutir à une technologie mature. À ce jour, SIP Communicator est la seule application de communication temps réel qui regroupe et supporte autant de fonctionnalités et de protocoles, et qui bénéficie d'une architecture modulaire développée avec l'ambition de faciliter au maximum l'ajout de nouveaux services. Après presque 2 ans d'incubation au sein de SEMIA (décembre 2007 à novembre 2009), Emil et Yana ont franchi le pas et créé leur entreprise : "nous étions décidés à le faire quoi qu'il arrive mais le fonds de maturation Conectus Alsace® et l'accompagnement de SEMIA ont multiplié par trois au moins nos chances d'y parvenir".

Anne-Isabelle Bischoff

* cf. art. ulp.sciences n°28 - juillet 2007 - P. 5-6

La métabolomique contre le cancer

A l'heure actuelle, l'examen histopathologique de prélèvements permet de déterminer l'origine d'un cancer et le degré de malignité d'une tumeur. Cependant, la classification des tumeurs qui en résulte n'est pas toujours prédictive de l'évolution de la maladie. Pour palier à ce problème, les partenaires⁽¹⁾ du projet CARMEN (Cancer RMN) lancé en septembre 2007 ont eu l'idée d'étudier et de comparer les profils métaboliques⁽²⁾ de patients atteints de cancer, en créant une base de données d'envergure. En étudiant à grande échelle le phénotype métabolique de chaque sous-groupe de tumeurs, les partenaires espèrent identifier des biomarqueurs spécifiques, permettant un diagnostic précoce du cancer, de mieux pronostiquer l'évolution d'une tumeur, et de définir le traitement le plus adapté pour enrayer la maladie. Pour mener à bien ce projet, Bruker BioSpin a installé un appareil RMN HRMAS⁽³⁾ 500 MHz directement en milieu hospitalier, afin de bénéficier de l'expertise médicale et d'accéder rapidement à un grand nombre d'échantillons prélevés et préparés dans des conditions optimales. "Cette implantation en milieu hospitalier est une première mondiale" explique le Dr. Piotta de Bruker BioSpin. A mi-parcours du projet (d'une durée de 36 mois), plus de 2000 échantillons ont été analysés et plusieurs modèles de classification de tumeurs sont en cours d'élaboration voire de validation, notamment pour le cancer du colon, de l'ovaire, du rein, de certaines tumeurs cérébrales et de la glande surrénale. Pour le Dr. El Bayed en charge des développements méthodologiques de la technique HRMAS et des modèles statistiques, "notre collaboration pourrait être le fer de lance d'une nouvelle thématique de recherche à Strasbourg : la métabolomique". "Notre approche peut répondre à de nombreuses questions et trouver des applications dans d'autres domaines de la recherche biomédicale comme les neurosciences, la pharmacologie et la toxicologie" conclut le Pr. Namer coordinateur du projet.

(1) Le Service de biophysique et médecine nucléaire et le Service d'anatomie pathologique (Hôpitaux universitaires de Strasbourg), le laboratoire RMN de la matière condensée (Université de Strasbourg/CNRS) et la société Bruker BioSpin (Wissembourg)

(2) Métabolomique

(3) High Resolution Magic Angle Spinning

Anne-Isabelle Bischoff

Identités "Moi, je..."

Pour l'édition 2009 de *Savoir(s) en commun : rencontres université-société*, un concours photo autour de l'autoportrait a été lancé. Plus de 200 photographies ont été réceptionnées. Elles offrent une multiplicité toute singulière des possibilités de compléter textuellement et en image la proposition "Moi, je...". L'identité de chacun ne serait-elle pas simplement l'image que l'on veut bien donner de soi ? Voici la sélection de la rédaction avant de connaître les primés de ce concours visible à l'adresse : <http://savoirsencommun.unistra.fr>.



Moi, je suis l'ange gardien de l'ange.
Denis Leypold



Moi, j'écoute, mes yeux se perdent.
Aurore Dechambre



Moi, je pose une dernière fois dans cet appartement, cet appartement plein de souvenirs, cet appartement que j'arrache à ma vie. À présent mes souvenirs sont enfermés dans cette photo.
Jean-Luc Windholtz



Moi, je ne suis pas de celle qui s'ignore.
Marion Chombart de Lauwe



Moi, je suis gourmande.
Adeline Dietemann



Moi, je cherche le bon sens.
Dominique Schontz



Moi, je me tourne dans tous les sens et je n'arrive toujours pas à me saisir.
Marion Chombart de Lauwe



Moi, je me sens proche d'elle.
Maxime Loiseau



Moi, je pense qu'il faut savoir trouver le moyen de se taire, parfois. Même souvent.
Guillaume Lutz



"Pour pouvoir étudier le jour, je me sers de mon cul la nuit... De temps en temps, je reviens à l'appart entre midi et deux pour dormir. C'est dingue, d'en être arrivée là. Heureusement, j'arrive encore à le cacher." Emma, 23 ans, master de philosophie

© Guillaume Chauvin - Rémi Hubert



"Y'avait plus de place dans les logements étudiants, alors on a trouvé ce sous-sol dans la périphérie. On s'y est installés et maintenant on y dort, on y mange, on y travaille... On y vit quoi !" Bobby, 17 ans, baccalauréat scientifique.

Interroger l'image par l'image

En participant au concours *Paris Match* du photoreportage étudiant, deux jeunes diplômés de l'École supérieure des arts décoratifs de Strasbourg ont tenté une remise en question de la production et de la valeur de l'image d'information. Passé l'énorme battage médiatique, quel bilan tirer de leur action ?

[Frédéric Zinck]

Au moment de recevoir leur prix en juin dernier, Guillaume Chauvin et Rémi Hubert révélaient avoir construit leur travail autour de mises en scène basées sur des codes photographiques reconnus. Résultat ? Une disqualification directe et une revendication annoncée au même moment : "Le sujet de la précarité étudiante, un sujet grave et préoccupant qui nous entoure, nous a permis de remettre en question les rouages d'un discours médiatique qui a pour ingrédients la complaisance et le voyeurisme dans la représentation de la détresse. Nous souhaitons par ce biais éveiller les consciences sur la fragilité, la force et l'ambiguïté des images d'information" déclarent-ils lors de la cérémonie de remise des prix. Leur démarche est sévèrement critiquée. Ils sont accusés d'avoir tendu un piège au magazine, de vouloir tuer le métier de photojournalisme. Les deux jeunes artistes s'en défendent. "Ce concours fut notre tribune, pas notre cible. D'autre part, l'écho médiatique qui a suivi donne tort à ceux qui nous ont fait de tels reproches. En diffusant notre démarche, ces mêmes médias prouvent leur bonne santé. Si notre action tuait le métier, expliquent-ils, elle aurait été au contraire complètement étouffée."

Comme le rappelle Jean-Marc Lachaud*, philosophe et professeur en esthétique au sein de l'UFR des arts, "le risque pris par la création artistique est de troubler les règles du jeu instituées, dans ce cas, celles imposées par l'idéologie médiatique dominante. Au-delà de ce constat, même si leur réflexion sur la "fabrication" des images n'est pas nouvelle, elle reste pleinement d'actualité alors que précisément nous sommes soumis à l'emprise des images." C'est dire que de nombreuses questions demeurent. Est-ce qu'une réalité se dévoile d'autant plus qu'elle est mise en scène ? Auraient-ils réussi à convaincre le jury autant qu'ils l'ont fait avec la captation de situations réelles ? Poursuivant leur travail, les deux artistes répondent aujourd'hui à cette dernière question en opposant leur première démarche à une deuxième basée sur la pro-

duction d'un photoreportage, cette fois-ci de terrain, afin de déterminer laquelle est susceptible de relayer le plus de sens. Ils revendiquent au passage leur statut, non pas de journalistes, mais de passionnés de l'image d'information. Pour être écouté, le fabricant d'images doit-il être plus journaliste qu'artiste ou le contraire ? "Entre le réel et la fiction s'affirme toujours une forme de tension. "Ceci n'est pas une pipe" déclarait Magritte, évoquant une nécessaire déréalisation critique du réel. En fait, comment l'artiste peut-il appréhender la réalité existant sans la légitimer ? Peut-il par exemple traiter de la "misère du monde", pour reprendre l'expression de Pierre Bourdieu en l'esthétisant?", s'interroge Jean-Marc Lachaux. Une interrogation qui sous-entend également qu'en termes journalistiques, la captation du réel ne suffit peut-être pas ou plus à relater un événement. Et force est de constater que la confusion règne quand on voit les travaux de photoreporters exposés dans des galeries d'arts. Le photojournalisme a-t-il atteint ses limites ? Au nom de quoi l'artiste aurait-il le don de remplir un rôle que ne prend plus le journaliste ? "Il est vrai que si l'art ne peut prétendre changer le monde, la dimension critique et utopique des œuvres peuvent nous inciter à la penser différemment, voire à la transformer", constate Jean-Marc Lachaux. Dans ce sens, Guillaume Chauvin et Rémi Hubert ont touché un point qui continue à être largement débattu : le rapport ambigu entre objectivité et subjectivité de l'image et l'impact qu'elle peut avoir. À tout virus, une piqûre de rappel est nécessaire.

* Équipe de recherche Approches contemporaines de la création et de la réflexion artistiques - EA 3402

<http://guillaumechauvin.fr>

AU FIL DES PAGES

PENSER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE URBAIN



Au Moyen Âge, la ville devait être propre. Avec Le Corbusier, la ville doit être radieuse. L'injonction actuelle serait plus de l'ordre de la ville durable. Quels sont aujourd'hui les enjeux socio-économiques, environnementaux et culturels de cette notion de développement durable ? Certaines actions menées dans de grandes villes sont-elles plus proches d'un "faire vert" que d'une véritable réflexion de terrain ? Au travers d'expériences territoriales concrètes, les auteurs proposent une analyse critique de cette notion encore floue qui fédère des pratiques et des expériences très diverses.

★ *Penser le développement durable urbain : regards croisés*, sous la direction de Philippe Hamman (maître de conférences en sociologie à l'Université de Strasbourg), éd. L'Harmattan, 2008.

ÉCO-GUIDE DURABLE



Publié l'année dernière en version papier, l'Éco-guide de l'étudiant est aujourd'hui en ligne. Né sous l'impulsion de deux associations étudiantes

"Campus Vert" et "Echo'Logik", cet outil propose des pistes de ce qui peut être un mode de vie urbain plus respectueux des équilibres naturels et plus ouvert à l'autre. C'est aussi un agenda culturel et une ressource riche de bons coins et de bons plans à Strasbourg. Comme il ne prétend pas à l'exhaustivité, tout un chacun est invité à l'enrichir de ses expériences et de sa vision du développement durable.

À noter également dans l'agenda : la semaine de l'environnement sur le campus strasbourgeois à la fin du mois de mars.

★ <http://www.eco-guide.eu> ★ <http://campusvert.u-strasbg.fr>

AU FIL DES IDÉES

THÉÂTRE ET POLITIQUE

Le théâtre est-il toujours régi par une logique politique qui le définirait comme une assemblée civique ? De nombreuses publications répondent aujourd'hui par la négative en parlant de négligences depuis les années 1980. Le théâtre a-t-il les moyens de devenir à nouveau le fer de lance de la démocratisation ? C'est avec ce questionnement bien singulier des nouveaux rapports entre le théâtre et la politique que se clôture le cycle de conférences "La nouvelle économie des mondes culturels" proposé par le master Politique et gestion de la culture de l'Institut d'études politiques. Une discussion à entamer avec le directeur du Maillon, Bernard Fleury, et Gérard Noirielle, historien et auteur de *Histoire, théâtre et politique* (éd Agone, 2009).

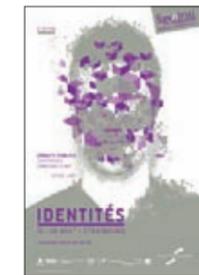
★ Le mardi 19 janvier à 18h30 au Maillon.

RÉFLEXIONS SUR UNE ESTHÉTIQUE DE L'OUTRAGE

En invoquant une absolue liberté artistique, les artistes peuvent-ils s'affranchir de toutes lois, de toutes morales et se prévaloir du principe d'irresponsabilité ? Jean-Marc Lachaud, professeur en esthétique et Olivier Neveux, maître de conférences en arts du spectacle, proposent d'évaluer les enjeux liés à de tels partis pris scandaleux et, en pointillés, d'esquisser ce qui pourrait être une authentique esthétique de l'outrage. Ces deux journées d'études s'inscrivent dans le cadre de la ligne de recherche sur l'esthétique contemporain initié par l'Équipe de recherche Approches contemporaines de la création et de la réflexion artistique.

★ Les 4 et 5 mars sur le campus centre.

SAVOIR(S) EN COMMUN : IDENTITÉS



Plutôt que de poser la question "Qu'est-ce qu'être français ?", la 8^e édition de *Savoir(s) en commun : rencontres université-société* a opté pour une thématique au pluriel "Identités" en

posant plus particulièrement la question : "Qu'est-ce qu'être homme aujourd'hui sur la Terre ?" Un élargissement qui a eu le mérite d'aborder autant les questions sociales, environnementales, génétiques ou encore philosophiques sur cette notion d'identité. Retrouvez les morceaux choisis de cette 8^e édition : les tables rondes en ligne, la sélection bibliographique des intervenants, l'ensemble des productions artistiques sur le site :

★ <http://savoirsencommun.unistra.fr>

Frédéric Zinck